

**La logique controversée des universités africaines dans la promotion du développement durable : les universités, entre théories protectrices et pratiques destructrices de l'environnement.
L'exemple de la gestion des déchets à l'UCAD**

Par

Moussa MBEGNOUGA

RESUME

La Conférence Régionale sur l'Enseignement Supérieur en Afrique (CRESA), qui s'est tenue à Dakar dans la période du 10 au 13 novembre 2008, a abouti à des conclusions fort intéressantes. Pour que l'enseignement supérieur puisse gagner en pertinence, en efficacité et en rendement, elle recommande aux décideurs politiques et aux institutions de faire en sorte que ce sous-secteur de l'éducation « *contribue de manière déterminante à l'instauration de la démocratie, au développement durable et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le Développement* ».

L'implication de l'enseignement supérieur dans la réalisation du développement durable est fondamentale. Elle l'est d'autant plus que l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa 57^{ème} réunion en Décembre 2002, a proclamé la période 2005-2014 comme étant la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD). L'UNESCO est sollicitée pour sa mise en œuvre.

Le concept du développement durable est polysémique. L'ambiguïté qu'il revêt tient au fait qu'il a plusieurs dimensions (démographique, environnementale, économique etc.). Force est d'admettre cependant que le développement durable rime avec la gestion de l'environnement en général et des ressources naturelles en particulier. A ce propos, les Etats qui ont amendé la déclaration sur les OMD visent à assurer un environnement durable avant la date butoir de 2015. Pour ce faire, ils comptent réaliser trois cibles. Le rapport de 2007 des Nations Unies sur les OMD les mentionnent comme suit :

- . Intégrer les principes de développement durable dans les politiques et programmes nationaux et mettre fin à la déperdition des ressources environnementales
 - . Améliorer la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis avant 2020
 - . Diminuer de moitié, avant 2015, la proportion de population sans accès durable à l'eau potable et à l'hygiène de base.

La promotion du développement durable par l'enseignement supérieur bute sur un écueil. En Afrique, les universités qui doivent plaider pour la bonne cause et s'investir sans réserve dans la mission du développement durable mènent des actions ambivalentes. Elles tiennent en ce sens une logique controversée dans la mesure où, elles laissent entrevoir dans leurs actions des théories protectrices et des pratiques destructrices de l'environnement. L'exemple de la gestion des déchets en milieu universitaire constitue un exemple patent.

Les universités sont des équipements de superstructure. Souvent, elles sont très grandes de par leurs dimensions surfaciques et ou de par leurs poids démographiques. Elles constituent des espaces de production de déchets dangereux (déchets biomédicaux et résidus d'alliages de produits toxiques) capables d'impacter le fonctionnement des écosystèmes et de porter atteinte à la gestion écologiquement rationnelle de l'environnement.

Dans le cadre du développement durable, l'UCAD abrite une panoplie d'établissements et d'instituts qui font office de formation en rapport avec l'environnement par l'enseignement et par la recherche. L'institution concocte à cet effet, des programmes riches et variés. En plus, elle tient des manifestations au profit des communautés scientifiques et sert d'aide à la décision aux gouvernements. Enfin, elle contribue à renforcer les capacités de nombres d'individus qui s'activent dans le domaine de l'environnement en organisant à leur profit des cours intensifs, des séminaires et des stages de formation. Elle exécute un projet ambitieux (Activités Citoyennes de l'UCAD) à travers lequel, elle met à contribution les étudiants pour répondre au besoin de développement du Sénégal.

Mais les activités d'enseignement et de recherche (applications en médecine, en chimie, en physique effectuées dans les laboratoires) et les structures sanitaires qu'elle abrite génèrent un rejet important de déchets biomédicaux et d'alliages de produits toxiques. La gestion dont ils font l'objet met en exergue une kyrielle de problèmes. Car, de la collecte à l'élimination des déchets aussi bien solides que liquides, la gestion se fait de façon incommode. Les déchets solides ne sont pas triés. Pis, ils sont incinérés posant ainsi à la fois un problème d'hygiène et de santé publique. Elle expose la population universitaire à des risques de contraction de maladies liées à l'inhalation de gaz toxiques (métaux lourds). Les déchets liquides aboutissent ; non pas à une station d'épuration, mais aux eaux côtières à l'état brut. Or, ils s'accompagnent d'importantes quantités de détergents, de matières grasses et de produits toxiques. Par le biais des rejets en mer de ses effluents liquides toxiques et biomédicaux, l'UCAD est un vecteur potentiel de pollution des eaux marines. A cet effet, l'université participe inéluctablement à dégrader les écosystèmes littoraux et à poser, avec acuité de sérieux problèmes de gestion des ressources naturelles, surtout celles halieutiques.